

## **Mandat du comité sur les enjeux de l'indexation et les services aux retraités**

Le 21 septembre 2011, le conseil d'administration de la CARRA a confié au comité le mandat d'amener les associations de retraités, les syndicats et les associations de cadres à discuter ensemble des questions suivantes :

- les **enjeux de l'indexation des rentes** et les répercussions sur la gestion des régimes de retraite;
- les **services aux retraités**;
- **l'information produite par la CARRA** à l'intention des retraités, plus particulièrement quant à sa disponibilité et à sa circulation.

Dans ce cadre, il était attendu qu'à l'issue de ses travaux, le comité soumette des propositions communes au conseil d'administration afin que la CARRA puisse, d'une part, améliorer l'accessibilité aux services de haut niveau pour les retraités et, d'autre part, améliorer la clarté et la conformité de l'information et des renseignements transmis aux retraités.

**Quant à la question de l'INDEXATION**, il était attendu qu'à l'issue de ses travaux, le comité soumette des propositions communes qui tiennent compte des prémisses formulées dans le rapport de la

### **Commission des finances publiques à ce sujet, soit**

- **la nécessité de trouver un moyen d'atténuer, sinon d'éliminer, la perte de pouvoir d'achat des retraités attribuable à la désindexation des rentes pour les années 1982-1999;**
- l'impossibilité d'envisager une solution qui ferait augmenter les taux de cotisation pour les participants actifs actuels et futurs de façon démesurée. En plus d'appauvrir ces derniers, une telle éventualité pourrait rendre l'embauche de personnel qualifié difficile;
- l'impossibilité d'envisager une augmentation des impôts pour corriger la situation. Une telle solution pourrait être difficilement acceptable pour la population; la nécessité de subordonner toute forme d'indexation à la réalisation de surplus réels et à la constitution d'une réserve dont l'importance est à déterminer.

21 septembre 2012